



La Lettre verte des EHPAD N° 31

Edito

La question des déchets est l'un des aspects importants d'un engagement éco-responsable.

En ce qui concerne les bio-déchets (ou déchets organiques), il vaut évidemment beaucoup mieux laisser la nature les décomposer lentement sur un compost que de les incinérer ou de les mettre en décharge (voir la Lettre n° 20). Mais qu'en est-il dans une institution comme un EHPAD, où les quantités sont importantes ?

L'EHPAD Emmaüs-Diaconesses Koenigshoffen se préoccupe d'abord de réduire ses bio-déchets, à travers un travail sur le gaspillage alimentaire et la recherche d'une filière pour donner les repas préparés et non consommés. Mais il n'est pas possible d'en ramener la production à zéro. D'où le projet de compostage au niveau de l'établissement, qui est en train de passer à la vitesse supérieure. Cette Lettre propose de faire le point, pour informer, mais aussi pour susciter l'échange et les bonnes idées. Bonne lecture !

Paul Hege

Mieux que le compostage : le compostage collectif !

Le compost de l'EHPAD EK ... un projet pertinent et cohérent

- Depuis longtemps, le parc de l'EHPAD EK abrite un compost qui accueille les déchets de l'entretien de la végétation sous la forme d'un simple tas.
- Aujourd'hui le compostage se fait dans des bacs en bois qui reçoivent des **épluchures** et autres **restes de préparation des repas** (5 à 10 litres par jour en moyenne). Ceux-ci sont soigneusement mélangés à des déchets végétaux pour obtenir un bon équilibre azote/carbone, qui, avec une aération et un degré d'humidité adéquats, favorisent une **décomposition rapide, sans odeurs ni insectes**.
- A terme, l'objectif est de composter aussi les **restes de repas**, ce qui représentera un total de l'ordre de 10 tonnes par an. Cela impliquera une certaine **logistique** au niveau des salles à manger et des lieux de vie dans les étages, à mettre en place dans la concertation pour trouver les meilleures solutions et éviter les difficultés inutiles. Dans les prochaines semaines de **nouveaux bacs à compost** vont être installés dans un emplacement mieux adapté. Un **broyeur** a également été commandé : il permettra de déchiqueter les branchages pour faciliter leur ajout régulier au compost.
- La « **Maison du Compost** », chargée par l'**Eurométropole de Strasbourg** d'accompagner les projets de compostage collectif, apporte son **appui** à ces avancées. Pascale David, l'une des responsables de l'association, a animé une **réunion d'information** sur le compostage en novembre dernier au sein de l'EHPAD. Y ont participé l'équipe du service d'entretien au complet, un représentant du service de restauration et d'autres personnes intéressées. Elle accompagne aussi le projet par des visites régulières et des conseils. D'autres animations ou actions de formation autour de compost sont envisagées, et pourquoi pas aussi au sein des EHPAD Centre Ville et Siloë ?

- Avec son compost, l'EHPAD EK prend en charge ses **biodéchets** sur place **au lieu d'en confier le traitement à la collectivité**. Il agit ainsi dans le sens de la volonté de l'Eurométropole de Strasbourg de réduire les déchets qu'elle collecte et traite. Par ailleurs, l'EHPAD réalise **des économies** puisque le service de prise en charge des déchets lui est désormais facturé au volume collecté.



- Le compostage est le **meilleur des recyclages pour les matières organiques** car elles retournent à la terre dont elles sont issues. Il correspond donc bien à la volonté de l'association d'agir en faveur de la **biodiversité**, d'autant plus que le compost produit trouvera un débouché tout naturel avec le parc et les activités de jardinage de l'établissement.
- En **2016**, le **tri des bio-déchets devient obligatoire** pour les gros producteurs, en vue de leur valorisation. En avançant dans son projet de compostage, l'EHPAD EK se prépare dès maintenant à respecter cette réglementation, et même à aller au-delà, en assurant en même temps la valorisation.

Le compostage collectif à Strasbourg



- La **Ville et l'Eurométropole de Strasbourg** ont mis en place un **Plan Local de Prévention des déchets** en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), afin de réduire le volume de déchets pris en charge de 7 à 10 % entre 2010 et 2015 (fin 2014, l'évolution était déjà de moins 7 %). Dans ce cadre **la collectivité encourage le compostage** et notamment **les projets collectifs** à travers des subventions pour l'achat de composteurs et surtout en mettant à disposition un accompagnement par des professionnels comme ceux de la Maison du Compost.
- De nombreux **composts collectifs** existent déjà à Strasbourg et dans les communes voisines. Certains sont gérés par des associations de particuliers, dans un **jardin partagé** ou en « **pied d'immeuble** ». D'autres fonctionnent dans des structures qui disposent d'un service de restauration : des **crèches**, des **collèges** et même la **maison d'arrêt**.



simple, concret et éco-responsable